

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	D_GARE DE REUILLY	Numéro	751268
Adresse du site	70, rue de Picpus	Hauteur	R+6 (22.38m)
Bailleur de l'immeuble	Public - Ville de Paris	Destination	Médiathèque
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives et partage de la fréquence 2100Mhz en 4G/5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	03/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 5m	Vis-à-vis (25m)	R+5, R+7 (19m)
Estimation	2G/3G/4G: 0° < 5V/m - 120° < 5V/m - 240° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 5V/m - 120° < 5V/m - 240° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	28m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (700/800/900/1800//2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**


Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
E.M.PU PICPUS Ecole Maternelle	47 rue de picpus 75012 paris	13m	OUI	86.92m	0.44V/m
Pic Et Puce Crèche parentale	60 bis rue de picpus 75012 paris	22m	NON	45m	0.14V/m
Clinique Dentaire Garanciere APHP Centre Hospitalier Régional (C.H.R.)	5 rue santerre 75012 paris	16m	OUI	43m	0.83V/m
Etablissement de Soins Longue Durée USLD Est Parisien Site Rothschild APHP	5 rue santerre 75012 paris	16m	OUI	85m	0.83V/m
College privé Etre et Savoir	2 rue santerre 75012 paris	22m	NON	31.98m	0.14V/m
E.P.PR Etre et Savoir Ecole de niveau élémentaire	2 rue Santerre 75012 paris	22m	NON	31.98m	0.14V/m
College privée Saint Michel de Picpus	53 rue de la gare de reuilly 75012 paris	19m	NON	51.26m	1.30V/m
Lycee general privée Saint Michel de Picpus	53 rue de la gare de reuilly 75012 paris	19m	NON	51.26m	1.30V/m
EHPAD MAISON DE RETRAITE ET GERIATRIE Etablissement d'hébergement pour personnes Agées dépendantes	80 rue de picpus 75012 paris	19m	NON	86.71m	1.11V/m
SOINS DE SUITE FONDATION ROTHSCHILD Etablissement de santé privée autorisée en SSR	78 rue de picpus 75012 paris	10m	NON	49.73m	0.17V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 0°</i>	<i>Azimut 120°</i>	<i>Azimut 240°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>18.5 m</i>	<i>24.5 m</i>	<i>19.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

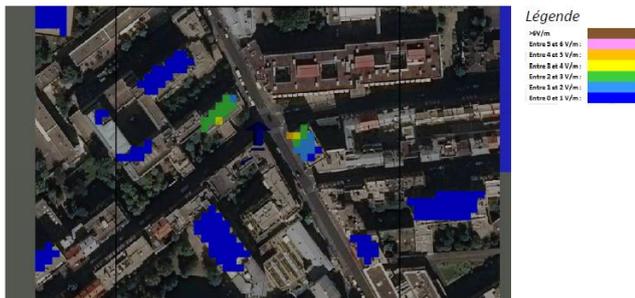
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 0°</i>	<i>Azimut 120°</i>	<i>Azimut 240°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>24.5 m</i>	<i>24.5 m</i>	<i>22.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 0°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24,5 m .



iii. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24,5 m .



v. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22,5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Après travaux :
Inchangé

AUCUNE MODIFICATION VISUEL

Vue des Azimuts

0°

Azimut S0



120°

Azimut S1 :



240°

Azimut S2 :

